LES FIEFS DE BONA

I LE FIEF ECCLESIASTIQUE

Dès la fin du IXè siècle, les ecclésiastiques possédaient des fiefs comme les seigneurs laïcs. Souvent ces seigneurs abandonnaient des terres, des "directes" aux moines de leur choix qui y bâtissaient des monastères. Ceux-ci, à leur tour essaimaient des prieurés en pleine campagne. C'est ainsi qu'en 1049 a lieu une donation à Notre Dame de la Charité d'Alleud située à Boniacum* et en 1088, Hugues de Montigny fait don au prieuré de St Etienne de Nevers, de la seigneurie de Bona, sur laquelle, toutefois, le comte de Nevers se réservait les redevances de quelques vassaux avec le droit de gîte qui consistait dans la table et le couvert que l'on fournissait au comte et à ses gens. (Morellet-Barat et Bussière 1838 dans le Nivernois).

En 1097,"aux Ides de décembre du règne de Philippe Ier, roi des Français, le comte (de Nevers), Guillaume, fondateur de l'église de St Etienne de Nevers donne à Dom Hugues, abbé de Cluny, l'église et le prieuré de St Etienne de Nevers ainsi que les paroisses sous son patronage: St Eloy, St Benin près de Nevers, Chèvenon, Montceaux, Bona, Uxeloup"(1). En effet, la paroisse de Bona dépendait de la collation du prieuré de St Etienne: le prêtre de la paroisse exerçait les offices religieux en échange d'avantages en nature (droit de collation).

Le prieur et les religieux devinrent seigneurs, non seulement du bourg de St Etienne de Nevers qui sera réuni au reste de la ville entourée de remparts en 1194 par Pierre de Courtenay, mais en plus de toutes les dépendances du monastère avec haute, moyenne et basse justice. L'abbé commandataire qui administrait le temporel et percevait les revenus, était en fait l'économe de la communauté.

En 1196, les religieux de St Etienne trouvant les droits sur Bona trop onéreux en obtinrent l'abandon en cédant au comte la moitié de la seigneurie.

En 1226, Bona renferme des hommes libres "intra et extra-villain", sous la domination du comte et du couvent de St Etienne, qui y ont établi un prévôt, les hommes libres payaient annuellement, qui cinq, qui quatre, qui trois, qui deux sous, qui six deniers, ces redevances étaient également partagées entre les seigneurs. (Morellet-Barat/Bussière)

A la fin du XVIIIè siècle, le prieuré de St Etienne percevait encore des impôts pour quelques biens situés près de l'église de Bona. Un plan des "Directes" du prieuré de St Etienne, établi entre 1770 et 1789, témoigne de la possession de maisons au sud de l'ancienne église, au départ du chemin rural appelé de nos jours la "Cour Prieur"(2).

En 1666, ce fief de Bona qui relevait du prieuré de St Etienne de Nevers fut acheté par Charles de LAS, seigneur de Valotte et son épouse Jeanne de Chaugy, avec d'autres terres des Amognes (Mousseaux, Chérault, Azy, Montgoublin, Troisaigues = Trailles, Ségoule, Deux-Villes, Bona en partie ...) (3)

* L'origine de ce nom reste encore inconnue:

Belnadum: peut-être le nom du dieu gaulois Belenos

Bodonacum: homme germanique

Bodonius: gaulois

II LE FIEF SEIGNEURIAL

En 1226, Bona renferme des hommes libres "intra et extra-villain", sous la domination du comte et du couvent de St Etienne, qui y ont établi un prévôt, les hommes libres payaient annuellement, qui cinq, qui quatre, qui trois, qui deux sous, qui six deniers, ces redevances étaient également partagées entre les seigneurs. (Morellet-Barat/Bussière)

En 1371, Jean de Chèvenon, écuyer du roi, conseiller du duc de Bourgogne Jean Sans Peur épouse Philiberte de Digoine et lui apporte sa fortune. Le couple achètera de nombreuses terres, en particulier dans les Amognes: Prye, Chezeaux, Montgoublin, Bonay ... L'héritage fut transmis à Guillaume de Chèvenon mort à Azincourt, puis à un neveu, Joachim GIRARD. Non seulement cette famille Girard contracta des mariages avec les héritières des seigneurs de Bonnay (Bona) et de Précy en 1517, 1552, et acheta Azy en 1575, mais dénombra plusieurs fois parmi ses biens "Bona en partie".

- Girard, seigneur de Passy, Chérault, St Eloi et **Bona en partie** en 1471, en 1575.
- Girard, seigneur de Passy, Chérault, Azy et Bona en partie en 1622.

En 1664, ces biens passèrent à un neveu Pierre FILSJEAN, conseiller du roi, maître ordinaire en chambre des comptes de Bourgogne et de Bresse, seigneur d'Azy, Cherault et Bona.

En 1665, **celui-ci vendit à Charles de LAS**, demeurant à Valotte les biens hérités d'Azy puis lui céda en 1666, les terres et tous leurs droits de justice de Mousseaux, Chérault et autres fiefs (Azy, Valotte, Montgoublin, Trailles, Ségoule, Deux Villes, **Bona en partie**.)

Le même jour, Charles de LAS acheta aussi le fief ecclésiastique de Bona relevant du prieuré de St Etienne de Nevers.

Mais à partir de cette date, les fiefs de Bona ne seront plus cités parmi les biens de cette famille, pas même en 1741 quand fut érigé le marquisat de LAS par lettre patente de Louis XIV. (3) Que sont-ils devenus?

Il est fort probable qu'ils soient passés sous la mouvance de Lichy à la fin du XVIIè siècle. En effet, dans les fonds privés de Lichy (4) se trouvent un contrat de 1680 concernant les bois de Valériau à **Bona**, un écrit de 1697 relatif à "la chasse aux loups et renards dans les bois de **Bona** et de Lichy-Vuée" (5) et un "*mémoire des noms et prénoms qui sont compris au rolle des tailles de la paroisse de Bona, l'année présente de 1699". Pourquoi la famille de Lichy aurait-elle conservé une liste fiscale ne concernant que les habitants de Bona si elle n'avait pas eu besoin d'établir un contrôle sur ce fief nouvellement acquis?

- 1. L'Eglise et le Prieuré de St Etienne de Nevers Abbé Crosnier 1853.
- 2. Directes du Prieuré de St Etienne de Nevers. Archives Départementales de la Nièvre (H69).
- 3. Histoire de St Benin d'Azy. Paul Jean Henri Drouillet (librairie Guénégaud).
- 4. Fonds de Lichy: Archives Départementales de la Nièvre (37J 118).
- 5. Archives Départementales de la Nièvre (37 J 52).
- * "Les noms de la Nièvre" Gérard Tadervet et "Bona une commune des Amognes" Camosine, G. Pillet